

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

L'ARS veut coconstruire la stratégie sanitaire avec les Réunionnais

L'ARS et des représentants des acteurs de la santé et des usagers ont annoncé, hier, le lancement des travaux préparatoires du projet régional de santé 2023-2033 qui déterminera les grandes orientations sanitaires du territoire. Pour rétablir la confiance entre l'administration et les citoyens, l'agence sanitaire compte sur une concertation ouverte au plus grand nombre.

L'ARS et les professionnels de la santé comptent sur l'ensemble de la population pour établir les prochains objectifs du projet régional de la santé (PRS) 2023-2033. « Pour s'inscrire dans une démarche de coconstruction, expose Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS, tout projet de santé, quel qu'il soit, nécessite d'être compris par ceux qui

sont censés en bénéficier ». Pour ce faire, il mise sur la concertation entre l'ensemble des acteurs et professionnels de la santé, les élus, les administrations et institutions de l'État et des collectivités locales, et les citoyens.

Cette exigence démocratique pour déterminer la feuille de route sanitaire régionale sur les dix pro-

chaines années se présentera sous la forme de plusieurs dispositifs: un court questionnaire anonyme ouvert à tous les Réunionnais, accessible en ligne*, un appel aux contributions à destination des 90 représentants des acteurs de la santé, des usagers, et des collectivités ainsi qu'aux fédérations, unions et conseils des professionnels concernés, des débats publics et un « livret vert », pour recueillir les observations de la population avant l'adoption du Cadre d'Orientation Stratégique à partir de janvier 2023.

Rétablir la confiance avec les institutions

Une lecture critique de ces huit orientations stratégiques devra ensuite déboucher sur de nouvelles propositions d'orientations. « Le but est qu'aucun domaine de santé ne soit oublié et qu'aucun territoire ou public cible ne soit négligé », ambitionne Laetitia Lebreton, présidente de la CRSA.

L'enjeu assumé de ces différentes opérations: établir l'adhésion des acteurs de santé, « mais plus encore de la population ». Si plusieurs mois sont nécessaires pour évaluer l'efficacité de la démarche, elle prend acte de la défiance vis-à-vis des institutions. En octobre dernier, un sondage IPSOS a mesuré que 8% de la population française se méfie des médecins, 10% ne font pas confiance aux scientifiques et 15% doutent des fonctionnaires de l'État.

Une rupture de confiance peut entraîner des conséquences variées (risques sanitaires, dérives sectaires, adhésion aux thèses complotistes, etc.), Gérard Cotellon compte donc sur la transparence des actions publiques et sur l'implication citoyenne pour organiser le dialogue. « Notre vision, abonde Véronique Minatchy, présidente de France Assos Santé, c'est que toute personne à La Réunion soit acteur de sa bonne santé physique, sexuelle, mentale, sociétale, environnementale et de son bien-être. »

Les médias concernés

Le DG de l'ARS insiste sur le fait que les médias disposent également des leviers de la bonne relation entre les différentes parties:



Véronique Minatchy, présidente de France Assos Santé, ambitionne que « toute personne à La Réunion soit acteur de sa bonne santé ». (Photos AAE)

« J'ai aussi souffert de la situation en Guadeloupe parce que la presse était plutôt du côté des anti-vax que des scientifiques qui pouvaient apporter des éléments probants sur l'efficacité de la vaccination. » Pour rappel, au début de l'année, des militants anti-obligation vaccinale l'avaient séquestré et agressé, lui et son directeur adjoint, alors qu'il était directeur du CHU guadeloupéen.

Au nom de la transparence et de la compréhension des actions de l'ARS par les journalistes locaux et nationaux, une salle de presse virtuelle hébergera progressivement des informations relatives à leurs opérations.

Antoine D'AUDIGIER-EMPEREUR

* www.lareunion.ars.sante.fr/appele-contribution



Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS, veut établir l'adhésion des acteurs de santé, « mais plus encore de la population ».

Un « haut niveau de réalisation »

Quatre ans après le lancement du PRS 2018-2028, l'heure est au point d'étape. Gérard Cotellon salue le premier bilan portant sur les huit priorités stratégiques retenues: « 2/3 des objectifs sont, soit complètement réalisés, soit ont démarré ». Le directeur général de l'ARS affirme qu'un tel résultat rend compte d'un « haut niveau de réalisation, malgré les deux années de crise covid ».

2/3 des objectifs réalisés ou démarrés

« Sur une programmation de cinq ans, on est à peu près dans les délais en termes de mise en œuvre de ce projet régional de santé », présente Étienne Billot, directeur général adjoint de l'ARS. Et d'énumérer certaines avancées phares du PRS: « Sur les sujets de santé des femmes, des couples et des enfants,



Étienne Billot, directeur général adjoint ARS. (Photo AAE)

il y a eu l'installation d'un deuxième site régional d'embolisation utérine sur le site du CHU Nord, il y a eu un partenariat important signé avec le département d'un contrat de prévention et de protection de l'enfance, l'adoption d'un plan réunionnais

de nutrition et diabète avec des axes d'amélioration de la prévention, de l'accès au dépistage ou de la prise en charge. » La liste complète de leurs actions peut être consultée sur la page « Projet Régional de Santé (PRS) La Réunion 2023-2033 » du site Internet de l'ARS*.

Si le directeur adjoint assure qu'aucune orientation stratégique n'est plus en retard que d'autres, Gérard Cotellon souhaite toutefois accélérer sur les contrats locaux de santé. « On n'a qu'une dizaine de communes qui ont signé sur les vingt-quatre. C'est une des réponses qui peut permettre de mobiliser les acteurs du territoire sur le sujet de l'accès aux soins des populations les plus précaires. »

Il espère couvrir l'ensemble du territoire d'ici la fin de l'année prochaine.

A.D.E

* www.lareunion.ars.sante.fr/projet-regional-de-sante-prs-la-reunion-2023-2033-0

La qualité de l'air au cœur des préoccupations

La promesse de campagne sera-t-elle tenue? À quelques jours de l'élection présidentielle, le président-candidat Macron se déclarait prêt à s'engager pour « un effort massif de purification de l'air dans nos écoles, nos hôpitaux, nos maisons de retraite ». L'annonce n'a à ce jour produit aucun effet, mais l'ARS assure que le sujet s'intègre à la fois dans le PRS et dans le plan régional « Santé/Environnement » qui est en cours de lancement.

« On a des sujets sur la qualité de l'air, et en parti-

culier en intérieur, assure Étienne Billot, directeur adjoint de l'ARS. Avec l'Éducation nationale et les collectivités locales, on avait aussi marqué une préoccupation sur la qualité de l'environnement dans les espaces qui accueillent des enfants. »

Le PRS doit donc activer d'autres leviers que la seule programmation de l'offre hospitalière. Il pourra évaluer toute contribution à la bonne santé de la population.

A.D.E

SUBVENTIONS POUR 2023

Le Maire de la Commune de Saint-Paul porte à l'attention des associations saint-pauloises que la campagne des subventions pour l'année 2023 est ouverte.

Les demandes doivent se faire exclusivement en ligne depuis le site : <https://www.mairie-saintpaul.re>

Les associations ayant formulé une demande en ligne pour l'année 2022 conservent leur identifiant et mot de passe.

Les nouvelles associations souhaitant formuler une demande en ligne pour l'année 2023 devront se créer un compte (identifiant/mot de passe).

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, les associations pourront contacter le Service Subventions aux coordonnées ci-dessous :

DIRECTION DES FINANCES
SERVICE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
Tél : 0262 70 28 85

DATE LIMITE DES DEMANDES:
Le mardi 15 novembre 2022
Tout dossier incomplet ou postérieur à cette date ne sera pas pris en compte